



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

Le 19/09/2012

FUITE DE GAZ SECTEUR DV

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION

Une odeur importante de gaz se propage dans l'atelier au niveau du LM7 dérapage. Les opérateurs sont incommodés, mais restent à leur poste de travail. La maintenance fluide prend des mesures au niveau du traitement de l'eau industrielle, celle-ci dépasse largement la limite tolérée. Toujours aucune action n'est menée.

La maintenance local intervient et isole l'installation défectueuse, notre délégué CHSCT est sur place.

A son arrivée, le RG du secteur trouve anormal que le poste soit arrêté et n'entame aucun dialogue avec les délégués, ces seules paroles « **N'IMPORTE QUEL BALAYEUR DU COIN PEUT ARRETER LES INSTALLATIONS** ».

Voilà comment un RG juge les délégués et les maintenanciers. C'est ce responsable qui viendra vous dire met tes bouchons ou fume pas dans l'atelier.

Plus facile à faire que de prendre des décisions importantes.

Certes il faut produire, mais pas à n'importe quel prix.

En cas d'explosion, ce n'est pas un carrousel mais l'arrêt de l'usine, sans compter le risque humain.

Pour info : la fuite provient du joint tournant du c4, un contrôle fréquentielle est effectué par les pompiers dans le local nettoyage de l'eau industrielle, en attente de la REE.

L'UNSA TROUVE INADMISSIBLE LE COMPORTEMENT DE CE RG.

Notre blog :

www.unsa-charleville.com

L'équipe UNSA